

REGLEMENTS POUR LES PARTICIPANTS A LA REGATE DES TOUQUES 2021

La régates des Touques, cette année se tiendra le **samedi 20 novembre 2021 de 8h à 12h** sur le plan d'eau de la plage des flamboyants. Cet évènement que l'on souhaite convivial, sportif et festif, est prévu pour un large public (associations, comités d'entreprises, groupes d'amis, associations de quartiers, collègues, lycées.....)

LA TOUQUE : Est une embarcation, type radeau, composée maximum de 8 fûts, nettoyés de tous résidus toxiques. Son mode de propulsion : la voile, la rame, le pédalo, **mais en aucun cas le moteur**. Elle peut être surmontée de décors faits de matériaux : bois ou éphémères (carton, tissus...)

PROGRAMMATION

- **Vendredi 19 novembre** : Accueil des « Touques » et mise à l'eau à la plage des flamboyants, pour un regroupement sur la zone de « Départ » des embarcations qui seront gardiennées de nuit.
- **Samedi 20 novembre de 8h30 à 12h** :

Dès 8h30, accueil des « Troupes » sur le terre-plein de l'ancien quai, auprès des organisateurs.
Dès 9h départ du défilé à pied, du quai à la plage des flamboyants.
De 9h30 à 12h, épreuve sur l'eau.

- Le point de rendez-vous des « Touqueurs » est fixé sur le terre-plein de l'ancien quai dès 8h30 pour un départ du défilé à 9h. Le responsable du groupe et ses participants sont priés de se signaler auprès des équipes municipales présentes sur le site. Vous serez pris en charge dès votre arrivée par des agents "sécurité" qui vous dirigeront vers votre emplacement.
- Nous vous demandons de ne pas vous disperser pour éviter tout retard lors du signal du départ.
- Le signal du départ du défilé sera donné par un membre de l'Organisation à 9h précises.

LE DEPART DU DEFILE

- Le cortège longera le plan d'eau sur la route qui sera fermée pour se diriger vers la plage des flamboyants, où sont « stockées » les embarcations « Touques ». Ce sera l'occasion aux équipes de se « présenter » au public massé tout le long de la plage.
- L'accent est mis sur la **fluidité du défilé**, il faut donc veiller à ne laisser **aucun écart de plus de 30m entre chaque groupe**. Pour ce faire : Il convient de désigner, pour chaque groupe, un **"Responsable"** chargé de faire avancer ou ralentir le groupe, sur la demande de "L'Organisation".
- **Toute personne en possession ou consommant de l'alcool, sera expulsée immédiatement du cortège. Il est recommandé que les participants au défilé aient une tenue et attitude correcte, vis-à-vis du public et de l'organisateur. Tout débordement verbal, vestimentaire et autre ne sera pas toléré.**
- L'ensemble du parcours sera sonorisé.

L'EPREUVE SUR LE PLAN D'EAU

- Le départ sera donné par un élu de la commune, ou d'une personne sur engin nautique munis de drapeaux rouge et vert.
- Les équipages devront suivre un « lièvre » en-tête de la course qui signalera le parcours.
- L'équipage prévu pour l'épreuve sportive pourra être composé jusqu'à **12 personnes (maximum)**, une mixité femmes/ Hommes est **OBLIGATOIRE**, par moitié (50% femmes /50% hommes) de l'équipage représenté.
- Les participants devront **impérativement savoir nager**. A cet effet une décharge signée leur sera demandée.
- Les participants devront impérativement **porter un gilet de sauvetage**
- Les jeunes de + de 12 ans seront autorisés à concourir sous réserve de la production d'une **autorisation parentale écrite et signée**.
- Un « capitaine » d'équipage devra être nommé.

- Seuls 2 « licenciés » des sports nautiques tels que rameurs de Vaa'a, ou autres seront autorisés à compléter l'équipage, afin de conserver l'impartialité pour les autres équipages.
- Un parcours balisé par des bouées, sera mis en place sur le plan d'eau que les équipages devront respecter.
- Les coups et tous débordements, verbal et vestimentaire ne seront pas tolérés. L'équipage se verra expulsé et mettra en péril son éventuelle participation l'année suivante.
- L'embarcation composée uniquement de **8 fûts maximum** ne devra comporter aucun angle pointu et coupant, au risque de blesser quelqu'un. Un contrôle sera effectué la veille et le matin même avant le départ. Si toutefois il est constaté la moindre anomalie l'équipage et l'embarcation ne pourront participer.
- Seules 2 personnes à la fois ne seront autorisées à pousser « l'embarcation » 200 m avant l'arrivée, jusqu'à hauteur de « taille » dans l'eau, au risque d'une disqualification.
- A l'arrivée : Une personne devra être désignée pour se présenter au podium avec le « n° » de son équipage pour prétendre au classement.
- Dès la fin de la « Régate » il est demandé aux différents équipages de récupérer leurs embarcations, ainsi que tous déchets encombrants ou représentants des risques pour le public, sur terre et mer.

RAPPEL DES CONSIGNES DE SECURITE

- La sécurité sur le plan d'eau sera assurée par différentes « brigades nautiques », tels que pompiers, SNSM, avec bateaux, pour toutes interventions rapides. Des points secours, mobiles et fixes, seront mis en place.
- Il est important que l'ensemble des équipages respectent les consignes de sécurité qui seront données avant le départ au « Capitaine », qui sera tenu pour responsable.
- En cas d'intervention urgente libérer le passage.
- Les associations et groupes devront être en possession d'une assurance Responsabilité Civile.
- Les associations qui participent avec des enfants, au défilé, sont sous leur entière responsabilité.
- **Il est strictement interdit aux groupes de faire des démonstrations avec du feu durant le défilé.**
- Il est également interdit de lancer sur le public, les agents de sécurités, privés ou police, tout type de matière comme de l'eau et mousse. Vous pouvez utiliser uniquement des confettis (biodégradables) en évitant de les projeter dans le visage.
- L'organisateur met en place toute la sécurité nécessaire (vigiles, polices, pompiers, ambulances et secouristes, sécurité nautique...) pour le bon déroulement de la manifestation.
- L'Equipe des organisateurs, sera aisément reconnaissable, chacun de ces agents auront un tee-shirt de la même couleur.

Koumac, le _____

Lu et Approuvé
(Signature du Représentant)

Nom de l'Association ou du Groupe